

UN PAS EN AVANT

JOURNAL TRIMESTRIEL DU BUREAU DES SERVICES MONDIAUX

2e trimestre de 2008

Vol. 18 # 2

TRAVERSONS LA ROUTE ENSEMBLE À LA CASM

«La route du rétablissement: un effort d'équipe» était le thème de la Conférence d'affaires des Services Mondiaux (CASM) de 2008 qui a eu lieu à Albuquerque au Nouveau-Mexique, USA, du 5 au 10 mai dernier.

En plus des débats et des votes sur les propositions et l'élection des membres du Conseil d'administration, les délégués ont eu l'occasion d'assister à une multitude d'ateliers.

Les ateliers ont porté sur les sujets suivants :

- Les membres abstinents: l'essence du service.
- Différentes approches pour travailler le programme OA.
- Comment le parrainage et le marrainage renforce OA dans son ensemble ?
- Le rétablissement par la documentation: Un effort d'équipe.
- Le chemin du retour: Ramener le message aux intergroupes et aux groupes.
- Une bande sans chef : un programme anonyme, pas une société secrète.
- Forum – Une carte pour guider notre route : Comment vivons-nous le Plan Stratégique des OA ?
- Procédures d'assemblée.
- Pouvons-nous lire la carte ? Un forum sur les langues dans OA.

Les nouveaux délégués et ceux qui ont besoin d'une mise à jour ont pu participer à l'atelier «Tout sur la Conférence»

afin d'approfondir leur compréhension des procédures d'assemblée délibérante et des autres aspects des sessions. Les délégués à leur première Conférence sont appelés des « Green dots » (« points verts » parce qu'ils ont un point vert sur leur cocarde pour signifier aux autres délégués que cette personne est à sa première Conférence) et ont participé au programme de mentorat. Ils ont été jumelés avec des délégués d'expérience qui les ont accompagné durant la Conférence et qui ont été disponibles pour répondre à leurs questions. Cette année, l'ordre du jour de la CASM a offert deux possibilités aux « Green dots » et aux mentors de se rencontrer et de discuter.

Les délégués ont eu à débattre 12 propositions d'affaires nouvelles et 12 amendements aux Statuts et Règlements des OA.

Propositions d'affaires nouvelles

- *Proposition d'affaire nouvelle A:* Discontinuer la documentation approuvée par la Conférence qui présente une faible demande.
- *Proposition d'affaire nouvelle B à E:* Créer une politique de relations publiques, une politique d'annonce de service public, une politique d'achat de publicité et une politique de relations avec les médias.
- *Proposition d'affaire nouvelle F :* Créer une semaine de sensibilisation à la compulsion alimentaire.

- *Proposition d'affaire nouvelle G* : Vendre des jetons de rétablissement avec une inscription des années 1 à 20.
- *Proposition d'affaire nouvelle H* : Examiner la question de la diversité des positions de service au niveau des services mondiaux.
- *Proposition d'affaires nouvelles I* : Changer le titre de la politique « Unité dans la diversité » par « Conception particulière dans les groupes. »
- *Proposition d'affaires nouvelles J* : Reconnaître les réunions OA sur la diversité comme des réunions à vocation spéciale.
- *Proposition d'affaire nouvelle K* : Fusionner le « comité de liaison des Services Mondiaux auprès de professionnel » et le « comité d'information publique » à l'intérieur d'un « comité de liaison des Services Mondiaux. »
- *Proposition d'affaire nouvelle L* : Changer la déclaration sur l'abstinence et le rétablissement dans le libellé de la politique.

Proposition d'amendements aux Statuts et Règlements

- *Proposition d'amendement 1* : Changer l'affiliation de l'Inter groupe Central Illinois qui passerait de la Région 4 à la Région 5.
- *Proposition d'amendement 2* : Les qualifications pour devenir administrateur incluraient « cinq ans d'abstinence continue et actuelle. » **NB** : Le libellé original ne contient pas le mot « actuel. »
- *Proposition d'amendement 3* : Pour être élu, chaque administrateur en nomination doit recevoir un vote majoritaire des délégués présents et votants au moment de l'élection. **NB** : Le libellé actuel ne contient pas les mots « et votants. »
- *Proposition d'amendement 4* : Définition d'un groupe virtuel : « Les groupes virtuels (groupes qui reproduisent les réunions en salle au moyen des médias électroniques) peuvent être des groupes des Outremangeurs Anonymes s'ils :
 - 1) Rencontrent la définition des groupes des OA
 - 2) Sont pleinement interactifs;
 - 3) Se rencontrent en temps réel;

- *Proposition d'amendement 5* : Modification de la définition d'un intergroupe en y ajoutant les groupes virtuels.
- *Proposition d'amendement 6* : Les groupes virtuels ne feront pas partie des régions s'ils ne sont pas affiliés à un intergroupe.
- *Proposition d'amendement 7* : Changer la définition d'entités de service pour inclure les entités de service nationales, les entités de service linguistiques et les entités de service virtuelles et clarifier leur rôle et fonctions aussi bien que la procédure d'inscription.
- *Proposition d'amendement 8* : Permettre au président du Conseil de nommer annuellement un administrateur régional comme représentant des entités de service virtuelles au Conseil d'administration des OA ; l'assignation serait en rotation parmi les 10 administrateurs régionaux.
- *Proposition d'amendement 9* : Proposition 9 – Retirer les références aux entités de service nationaux/linguistiques et de les appeler dorénavant « entités de service. »
- *Proposition d'amendement 10 à 12* : listing des articles obligatoires qui doivent apparaître dans les Statuts et Règlements des différentes entités de service.

Les délégués ont accordé le sceau de la Conférence sur le dépliant révisé intitulé « *Treatment and Beyond* » (Les membres sous traitement)

Les délégués ont élu des membres OA pour combler huit postes d'administrateurs : trois administrateurs régionaux et deux administrateurs des services généraux pour trois ans et deux administrateurs régionaux et un poste d'administrateur des services généraux pour un terme d'un an.

Ont été élus :

Région Un — Ev A.
Région Trois — Wanda S.
Région Quatre — Teresa K.
Région Sept — Donna A.
Région Neuf — Esti O.

Administrateur des services généraux — Bob F.
Administratrice des services généraux — Kayla W.
Administrateur des services généraux — Aucun candidat

Le CA nommera quelqu'un pour combler le poste d'administrateur des services généraux jusqu'à la CASM de 2009. Contactez le Bureau des Services Mondiaux ([WSO](#)) après la Conférence de 2008 pour plus d'informations sur les mises en candidature.

Vous pouvez télécharger tous les documents en anglais concernant la conférence ([WSBC delegate mailings](#)). Pour avoir les résultats des votes de la Conférence, vérifier cette page du site internet des OA ([OA World Service Business Conference Web page](#)) et la troisième édition de 2008 de « Un pas en avant. »

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU PUBLIC TRANSMET LE MESSAGE

L'attrait à une large échelle

Nous continuons à progresser dans la campagne de sensibilisation auprès du public. Voici quelques exemples :

- Trois communiqués de presse ont été envoyés dans plus de 150 médias.
- Un nouveau kit de presse a été conçu pour répondre aux demandes des médias.
- Nous avons placé une pub « payez par clic » sur les moteurs de recherche Google et MSN.
- Nous avons commencé une série sur Ipod avec des informations concernant OA avec des membres qui partagent le récit de leur rétablissement.
- Nous avons attiré l'attention des média et reçu des demandes de leur part, particulièrement de plusieurs postes de radio ayant des lignes ouvertes, le *Chicago Tribune*, le *NY Times*, *Family Circle*, *Self Magazine*, *Marie Claire*, *Hazelden* et deux réalisateurs de films documentaires.
- Près de 36 membres OA ont accepté de se porter volontaires afin de partager le récit de leur rétablissement quand les media demandent des

entrevues. Le service offert par ces membres est inestimable.

- À ce jour, nous avons reçu 37,359\$ en provenance du fond de la campagne de sensibilisation auprès du public, initiée par le Conseil d'administration des OA et après avoir payé les dépenses, il reste environ 11,000\$

C'est excitant de voir OA obtenir l'attention des médias à une échelle plus large que celle que nous avons eu dans le passé. Le plus gratifiant c'est d'avoir le support enthousiaste de la Fraternité.

DES FONDS SONT DISPONIBLES POUR TRANSMETTRE LE MESSAGE

Saviez vous que OA a un fond pour la mise sur pied de kiosques d'information auprès des professionnels afin d'aider les entités de service qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour être présentes lors des conférences ou des congrès réunissant des professionnels? Ce fond a été mis sur pied en 2007 et cette année là, des intergroupes de Louisiane, du Wisconsin, de l'Arizona, de New York, de l'Ohio et de la Californie ont fait appel à ce programme. Le Conseil d'administration des OA distribue ce fond suite à la réception du formulaire et a développé des critères d'évaluation des demandes.

Le comité d'évaluation des demandes est composé de l'administrateur co-président du Comité de liaison avec les professionnels, du trésorier du Conseil d'administration des OA, de l'administrateur co-président du Comité d'information publique et de la présidente du CA qui est membre d'office. Le comité d'évaluation doit :

- Réviser les nouvelles demandes mensuellement.
- Considérer l'aspect national/international et régional des événements avec une priorité accordée en premier lieu aux événements nationaux/internationaux.

- Donner la préférence aux entités qui n'ont jamais postulé pour ce fond.
-
- Dans les trois jours suivant sa réunion, le comité envoie un avis par courriel ou par téléphone aux entités de service qui ont postulé pour les informer de la décision du comité.

Les groupes et intergroupes peuvent télécharger le [Professional Exhibits Fund Application](#) (formulaire de demande) directement du site Internet des OA.

Cet important programme nous aide à étendre notre présence à l'intérieur de la communauté professionnelle et la Fraternité finance entièrement le programme à même les contributions. Si votre entité de service souhaitait contribuer à cet effort important, s'il vous plaît, indiquez « *Professional Exhibits Fund* » sur le recto de votre chèque. Si vous envoyez cette contribution à l'intérieur de votre contribution régulière au Bureau des Services Mondiaux, s'il vous plaît, indiquez le montant que vous désirez donner directement à ce fond.

Si vous connaissez un événement professionnel qui pourrait bénéficier de tenir un kiosque d'information des OA, s'il vous plaît, considérez ce fond, afin d'aider votre entité de service à participer à cet événement majeur pour faire connaître OA et transmettre le message.

PARLEZ-NOUS DE VOUS!

Le plan des opérations pour 2008, inclut un objectif d'accroître de 34% la représentation des entités de service à la Conférence d'Affaires des Services Mondiaux (CASM) et aux assemblées régionales. Devenir un délégué à la CASM ou à l'assemblée régionale est une façon merveilleuse pour un membre de servir au niveau de la Région et des Services Mondiaux. Servir à ces niveaux ne renforce pas uniquement votre rétablissement mais aussi OA dans son ensemble.

S'il vous plaît, envisagez d'offrir votre talent, votre énergie, votre expérience, votre force et votre espoir en assistant à la CASM et aux assemblées régionales. Si votre intergroupe n'a pas les moyens financiers d'envoyer un délégué à la CASM, elle peut postuler pour le Fond d'aide

aux délégués ([Delegate Support Fund](#)). Pour connaître davantage ce fond, référez-vous à l'article « Vos contributions peuvent faire une différence. » Pour vous renseigner si cette aide financière est disponible pour participer aux assemblées régionales, nous vous invitons à communiquer avec la présidente de votre région. (chair@oaregion6.org)

Si vous avez déjà participé comme délégué à la CASM ou à l'assemblée régionale, partager votre expérience avec la Fraternité en écrivant un texte pour le *Lifeline*. Vous pouvez envoyer votre texte par courriel (myoung@oa.org) ou par la poste : P.O Box 44020, Rio Rancho, NM 87174-4020 USA.

Vos contributions peuvent faire une différence

Plusieurs entités de service aimeraient envoyer un délégué à la Conférence d'affaires des Services Mondiaux (CASM). Ne serait-il pas formidable d'avoir une plus grande participation et de remplir les salles de réunion? Ne serait-il pas extraordinaire d'avoir plus de participants en provenance des différentes entités de service pour participer aux décisions affectant OA dans son ensemble? Ne serait-il pas merveilleux de donner aux entités de service la possibilité de participer à la CASM parce que le fond d'aide aux délégués a suffisamment d'argent pour les envoyer? La réponse à toutes ces questions est un retentissant OUI! Vos contributions peuvent faire cette différence.

Le comité du fond d'aide aux délégués s'est réuni en novembre 2007 pour étudier les demandes d'aide financière afin de participer à la CASM 2008. Douze entités de service ont postulé représentant sept régions différentes. Près de 50% de ces demandes proviennent de l'extérieur des États-Unis.

Le comité a distribué des fonds parmi neuf des postulants. Un candidat a avisé le Bureau des Services Mondiaux qu'il était incapable d'envoyer un délégué mais était reconnaissant que cette aide

ait été disponible. Le comité a refusé une demande parce que l'intergroupe avait reçu une aide financière pour la CASM de 2007. Un troisième candidat n'a pas reçu de fond parce que c'était impossible de clarifier la demande et une autre demande est en attente de clarification de la part de l'entité de service.

Pour déterminer l'éligibilité, le comité a utilisé les critères suivants établis par le Conseil d'administration des OA en 2003 :

1. Une priorité sera accordée aux intergroupes ou entités de services nationaux/linguistiques qui n'ont jamais envoyé de délégués à la CASM. Les délégués des intergroupes ou des entités de service qui rencontrent ce critère recevront autant d'argent que disponible jusqu'au maximum estimé pour une chambre en plus du coût de transport pour participer à la CASM.

2. S'il reste des fonds, une priorité sera accordée aux intergroupes ou aux entités de services nationaux ou linguistiques qui n'ont pas envoyé de délégués à la CASM depuis 10 ans.

Une préférence sera accordée aux intergroupes et/ou aux entités de service nationaux/linguistiques qui n'ont jamais postulé pour le fond d'aide aux délégués.

3. S'il reste toujours des fonds, une priorité sera accordée aux intergroupes ou aux entités de services nationaux/linguistiques qui n'ont pas envoyé de délégués à la CASM depuis les cinq dernières années.

Une préférence sera accordée aux intergroupes et/ou aux entités de service nationaux/linguistiques qui n'ont jamais postulé pour le fonds d'aide aux délégués.

4. Les intergroupes et les entités de service nationaux/linguistiques ne peuvent postuler qu'une seule fois aux cinq ans.

La politique de la CASM 1993c, amendée en 1994, 2001, 2002 autorise la création du fond d'aide aux délégués. Vous, les membres de la Fraternité, peuvent faire vivre ce fond. Le Conseil d'administration alloue un minimum de 3,500\$ annuellement et les dons dirigés vers ce fond

viennent augmenter ce montant. Cette année OA a eu la chance de recevoir assez de dons pour éviter une liste d'attente pour les postulants.

S'il vous plaît, envisagez sérieusement de contribuer à ce fond. Pour faire un don, indiquer « *Delegate Support Fund* » sur la ligne à gauche en bas de votre chèque. Veuillez préciser le montant si vous voulez qu'une partie de votre contribution régulière au Bureau des Services Mondiaux soit attribuée au fond d'aide aux délégués. Merci de votre participation!

Bob F., Trésorier, Conseil d'administration des OA

QUOI DE NEUF AU BUREAU DES SERVICES MONDIAUX !

Lignes directrices pour le développement d'un site Internet OA

Les lignes directrices pour le développement d'un site Internet OA incluent maintenant une section sur « Être un attrait pour les nouveaux. » Si votre groupe ou votre entité de service planifie la mise sur pied d'un site Internet OA, ce document peut répondre à plusieurs de vos questions sur comment éviter les problèmes de Tradition lors de la création de votre site Internet. Vous pouvez télécharger gratuitement ces lignes directrices : <http://www.oa.org/pdf/WebGuidelines.pdf>

Guide de réunion : révision

Afin de mettre une emphase sur la Tradition de l'unité lors de la tenue de nos réunions, le guide de réunion inclut maintenant un rappel afin que nous gardions en mémoire la politique des OA concernant « l'unité dans la diversité. » <http://www.oa.org/pdf/2DSugMtgFormat.pdf>

« Quand nous tendons le cœur et la main de la Fraternité à ceux et celles qui souffrent encore, n'oublions pas la politique des OA concernant l'unité dans la diversité qui nous demande de

respecter nos différences pour nous unir vers la solution de notre problème commun. Peu importe le problème que vous avez avec la nourriture vous êtes bienvenu à cette réunion... »

PROGRAMME DE RÉDUCTION DE COÛT DE LA DOCUMENTATION ANGLAISE AFIN DE TENIR UNE ACTIVITÉ D'INFORMATION PUBLIQUE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Les comités d'information publique auprès de la population et des professionnels des intergroupes peuvent se procurer de la documentation à un coût moindre en faisant une demande à leur administrateur régional. Cette réduction est possible pour la tenue de kiosque d'information lors des congrès réunissant des professionnels, lors de la tenue des salons sur la santé ou lors d'un projet visant une clientèle spécifique.

Le BSM enverra la documentation et ajoutera le prix réel des frais d'envoi pour la commande. Les groupes peuvent télécharger les formulaires de demande de réduction de coût de documentation à l'adresse suivante : <http://www.oe.org/pdf/ReducedCost.pdf>

1. Le comité d'information publique de l'intergroupe choisit la documentation. Votre administrateur régional peut être une aide précieuse pour déterminer les meilleurs documents pour votre projet. Il y a des suggestions de documents sur le formulaire de demande mais vous n'êtes pas restreints à ces suggestions.
2. Les comités devront sélectionner pas plus de trois dépliants et peuvent aussi ajouter le bulletin d'information pour les professionnels, *The Courier* qui est disponible en anglais sur le site Internet des OA : <http://www.oe.org/courier08/courier08.htm>
3. Les comités peuvent sélectionner la brochure de présentation pour les Professionnels au coût de 1.05\$.
4. Envoyez le formulaire dûment complété à votre administrateur régional.
5. L'administrateur régional vérifie l'événement (quand, où, combien de personnes sont attendues) et aide à déterminer un montant raisonnable de

documentation. L'expérience démontre qu'avoir de la documentation pour 15% des personnes attendues est amplement suffisante.

6. Une fois que l'administrateur régional a approuvé la demande (à cause des contraintes budgétaires, l'administrateur ne peut pas garantir l'approbation), il place une commande auprès du BSM. Seul l'administrateur peut faire cette commande car la résolution approuvant ce programme stipule que toute demande doit provenir d'un membre du C.A.
7. La demande complétée doit inclure des informations appropriées concernant la facturation et une adresse courriel. Soyez sûr d'allouer un minimum de 30 jours entre le dépôt de la demande au BSM et votre événement. Le BSM enverra une facture par courriel à la personne responsable demandant le paiement. À moins que le comité ne paie avec une carte de crédit, le contrôleur financier débitera le budget régional de l'administrateur jusqu'à ce que le BSM ait reçu le paiement complet.
8. Le BSM enverra la commande à l'endroit désigné.

UN PAS EN AVANT

2^e Trimestre de 2008 est une traduction libre du
A STEP AHEAD Vol. 18 # 2.

Disponible au :

http://www.oe.org/stepahead_2ndqtr08/index.html

INTERGROUPE OA FRANÇAIS DE
MONTRÉAL
Mai 2008

UN PAS EN AVANT est disponible sur le site Internet de l'Intergroupe OA Français de Montréal. www.outremangeurs.org section téléchargement

